Il semble, en vérité, que l'auteur doive être un peu jaloux de l'artiste, qui détournera à son profit une partie de l'admiration qu'on eût ressentie pour M. A. Godefroy. Mais ni l'un ni l'autre n'ont certainement de ces petitesses d'esprit. lisse sont alliés pour l'édification d'un monument qui leur fera également honneur. L'art de la typographie est aujourd'hui poussé si loin qu'il est toujours délicat d'affirmer qu'une publication atteint les extrêmes limites du possible. On serait cependant presque tenté de l'affirmer ici, tant il semble difficile de supposer qu'on puisse faire mieux. CAMILLE ROGER.

UNE RECTIFICATION STATISTIQUE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur.

En lisant tout dernièrement votre charmante Revue du Lyonnais, je trouvai dans la chronique locale le passage suivant, lequel m'a causé un sentiment d'étonnement : « Le canton le plus peuplé de l'arrondissement de Villefranche (d'après le recensement de 1876) est celui de Villefranche qui possède 25,028 habitants. » Comme je sais que vous êtes adorateur de la vérité, je me permets de rectifier ce passage, lequel m'intéresse doublement comme Tararien, et comme amoureux, moi aussi, de la vérité; voici ce que je lis dans la Géographie du Rhône, de M. Ad. Joane:

Canton de Tarare. — 28,085 habitants et canton de Ville-franche—24,539. Cela en 1872, et je ne pense pas que depuis quatre ans cette énorme différence soit tournée à l'avantage du canton de Villefranche, lequel, d'après vos chiffres, aurait 25,028 habitants, nombre inférieur à celui de Tarare, qui, je le crois, a augmenté depuis quatre ans. Veuillez donc, bien cher Monsieur, rétablir les chiffres du recensement de 1876 dans toute leur exactitude.

dans toute leur exactitude.

Recevez, en attendant, l'assurance de mon profond respect. Tarare, le 3 mars 1878. A. CHAVANON

Nous remercions notre correspondant de sa rectification. D'après les documents officiels, le canton de Tarare aurait 28,920 habitants et celui de Villefranche 25,028.

A. V.